



Implantation et mise en service des équipements thermodynamiques

PAC2

Programme



02/03/2021
02/04/2021
02/07/2021



1 journée / 7 heures



Choisir l'emplacement des pompes à chaleur et des climatiseurs

Définir le tracé des canalisations et assurer la mise en service des équipements dans l'habitat individuel



Pré-requis : Installateurs en charge de l'installation des équipements



125 € HT soit 150 € TTC
Réservation et paiement sur www.costic.com



Présentation en visio-conférence
Evaluations en ligne

Renseignements et Inscriptions :

01 30 85 20 10
formation@costic.com
www.costic.com

Rappels de fonctionnement des installations de chauffage à eau chaude dans l'individuel

- Relation puissance - température d'eau des émetteurs
- Point de fonctionnement aux basses températures

Principes de base de l'acoustique

- Bruits aériens et solidiens
- Echelle de bruit

Implantation des équipements

- Unité extérieure (emplacement, supports de fixation et protection)
- Canalisations (parcours des canalisations, calorifuge et fixation)
- Unité intérieure (emplacement et diffusion)

Choix des canalisations

- Sections des câbles
- Diamètres des liaisons hydrauliques et de fluides frigorigènes
- Techniques d'assemblage et de supportage
- Accessoires nécessaires (filtre, disconnecteur)

Mise en service

- Etanchéité des liaisons (FF, pression de remplissage)
- Tests électriques (sens triphasé notamment)
- Paramétrage du fonctionnement
- Autocontrôle pour éviter les non-conformités lors des audits

Maintenance des appareils

- Rappels réglementaires sur les fluides frigorigènes
- Opérations de maintenance régulière (unité extérieure, unité intérieure, canalisations)

Questions-réponses



COSTIC
Comité Scientifique et Technique
des Industries Climatiques

